

---

N° 36 | 2025  
varia

---

# Austérité sans démantèlement ? Changement institutionnel et soutenabilité politique des États-providence nordiques

**Yapi Gabriel EKRA** Enseignant-doctorant  
*Administration publique, Économie politique, Finances publiques*  
*École nationale d'administration publique*

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://revue-rfse.numerev.com/articles/revue-36/3383-austerite-sans-demantelement-changement-institutionnel-et-soutenabilite-politique-des-etats-providence-nordiques>

**ISSN :** 1966-6608

**Date de publication :** 25/08/2025

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

---

Pour **citer cette publication** : EKRA, Y. G. (2025) Austérité sans démantèlement ? Changement institutionnel et soutenabilité politique des États-providence nordiques. *Revue Française de Socio-Economie*, (36). <https://doi.org/10.34745/>

**Mots-clés :**

---

Article

## **1. Introduction**

Depuis les années 1980, les États-providence des démocraties avancées évoluent sous l'effet de contraintes structurelles durables qui reconfigurent leurs équilibres financiers et politiques. La fin du régime de croissance des trente Glorieuses, l'internationalisation des marchés financiers, le vieillissement démographique et les transformations des systèmes productifs ont modifié les conditions de soutenabilité des systèmes de protection sociale [Busemeyer et al., 2018 ; Liedgren, Kullberg et Callegari, 2022]. Dans ce contexte, les gouvernements doivent simultanément maîtriser les déficits publics et dette, préserver un niveau élevé de protection sociale et maintenir l'adhésion démocratique aux réformes. Cette tension redéfinit les marges d'action des États-providence et déplace le débat de son expansion vers sa soutenabilité institutionnelle et politique. Deux interprétations dominent la littérature. La première met l'accent sur l'hypothèse d'un désengagement (retrenchment), selon laquelle les contraintes budgétaires conduisent à une réduction de la générosité et de la portée des politiques sociales [Hardy, 1986 ; Cavalieri, Russo et Verzichelli, 2018]. La seconde souligne la capacité d'adaptation des États-providence, qui se transforment pour répondre à de nouveaux risques sociaux sans disparaître [Pierson, 1994, 1996 ; Hemerijck, 2013]. Ces approches proposent des diagnostics contrastés quant aux effets de la consolidation budgétaire sur les institutions sociales.

Les pays nordiques constituent un terrain particulièrement pertinent pour examiner cette tension. Historiquement caractérisés par des régimes universalistes fortement redistributifs [Raynaud et Côté, 2013 ; Greve et al., 2021], ils ont été confrontés à des crises économiques et financières importantes dans les années 1980 et 1990, notamment en Suède et en Finlande [Paquin et al., 2013]. Ces épisodes ont donné lieu à des programmes de consolidation budgétaire significatifs [Lehto, Vrangbæk et Winblad, 2015]. Pourtant, plusieurs décennies plus tard, ces pays figurent toujours parmi les plus redistributifs de l'OCDE. Ce constat soulève une question centrale : comment expliquer que des ajustements budgétaires profonds n'aient pas conduit à un démantèlement des États-providence nordiques ?

Cet article soutient que la consolidation budgétaire s'est traduite, dans ces pays, par des formes de changement institutionnel graduel plutôt que par un retrait direct

de l'État. Les réformes ont principalement pris la forme de transformations progressives des dispositifs existants, combinant conversion, stratification et réinterprétation des règles institutionnelles. Ces évolutions ont permis d'adapter les politiques sociales tout en préservant leurs fondements universalistes. Elles reposent sur des configurations institutionnelles spécifiques, notamment des capacités administratives élevées, des mécanismes de coordination politico-sociale et des structures décisionnelles favorisant la négociation des compromis distributifs. Pour analyser ces dynamiques, l'article mobilise le cadre du changement institutionnel graduel développé par Streeck et Thelen [2005], puis approfondi par Mahoney et Thelen [2010]. L'analyse adopte une approche processuelle visant à identifier les mécanismes par lesquels les institutions se transforment sous contrainte budgétaire. Elle repose sur une comparaison structurée de trois cas : la Suède, le Danemark et la Finlande. Cette stratégie comparative permet de mettre en évidence des trajectoires différenciées au sein d'un même modèle institutionnel.

L'article apporte trois contributions principales. Premièrement, il propose une lecture conditionnelle de la consolidation budgétaire en montrant que ses effets dépendent du type de crise et des configurations institutionnelles. Deuxièmement, il met en évidence des trajectoires d'ajustement distinctes au sein des pays nordiques. Troisièmement, il contribue aux travaux sur le changement institutionnel graduel en intégrant les contraintes macroéconomiques et les coalitions politico-sociales comme facteurs explicatifs du changement. Ces résultats suggèrent que la consolidation budgétaire n'implique pas nécessairement une contraction de la protection sociale. Dans certains contextes institutionnels, elle peut conduire à une transformation négociée et durable de l'État-providence. Cette perspective invite ainsi à dépasser l'opposition entre désengagement et résilience, en mettant l'accent sur les mécanismes institutionnels par lesquels les systèmes sociaux s'ajustent aux contraintes budgétaires.

## **2. Cadre théorique et revue de littérature**

### **3. Le devenir des États-providence sous contrainte budgétaire**

Depuis les années 1980, une partie importante de la littérature anticipe un recul structurel des États-providence sous l'effet combiné de la mondialisation, de la concurrence fiscale et du durcissement des contraintes budgétaires [Jessop, 2002 ; Rodrik, 2012]. Dans cette perspective, l'augmentation des dépenses sociales apparaît à la fois difficilement soutenable sur le plan économique et politiquement fragile.

La thèse du repli (retrenchment) de l'État-providence associe ainsi contrainte budgétaire et réduction de l'intervention publique. Confrontés à des pressions fiscales croissantes, les gouvernements seraient incités à réduire progressivement la générosité et l'étendue des politiques sociales [Hardy, 1986]. L'austérité résulterait d'un double mécanisme : des contraintes externes, notamment celles exercées par les marchés financiers, et des arbitrages politiques internes liés aux configurations

institutionnelles et aux coalitions au pouvoir [Cavaliere, Russo et Verzichelli, 2018]. Cette approche établit un lien direct entre pression budgétaire et réduction des dépenses sociales. Elle suppose toutefois un ajustement relativement mécanique et rend imparfaitement compte de la diversité empirique des trajectoires nationales.

## **2. Résilience institutionnelle et dépendance au sentier**

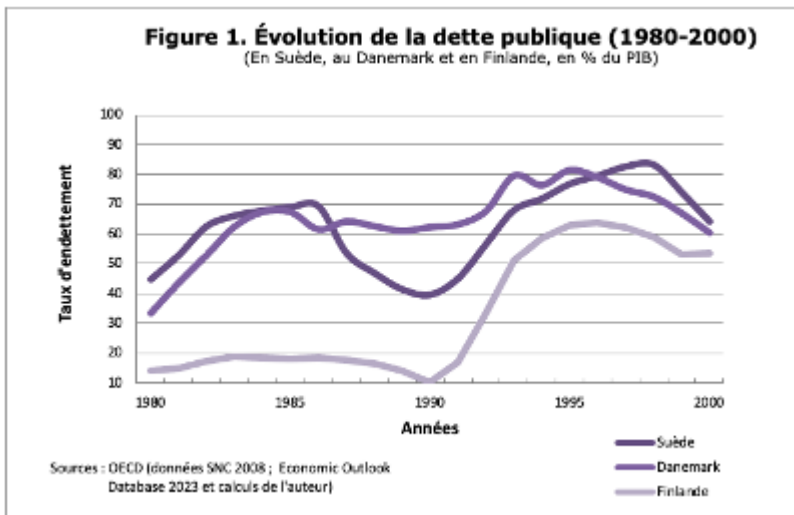
Plusieurs travaux ont remis en cause l'hypothèse d'un démantèlement rapide des États-providence. Les analyses de Pierson [1994, 1996, 2004] montrent que les politiques sociales produisent des effets de dépendance au sentier (path dependency). En créant des groupes de bénéficiaires organisés et en stabilisant les attentes collectives, elles rendent politiquement coûteuses les réformes régressives. Dans ce contexte, les gouvernements privilégient souvent des stratégies d'évitement du blâme (blame avoidance), consistant à limiter les réformes visibles ou les coupes directes dans les programmes sociaux. Cette dynamique contribue à expliquer la résilience empirique des États-providence et la rareté des ruptures institutionnelles majeures [Hacker, 2005]. Cette perspective éclaire les obstacles politiques au démantèlement, mais elle explique moins précisément les modalités concrètes du changement. L'absence de rupture institutionnelle ne signifie pas nécessairement stabilité : elle peut également refléter des transformations progressives des institutions sociales.

## **3. Recalibrage de l'État-providence et investissement social**

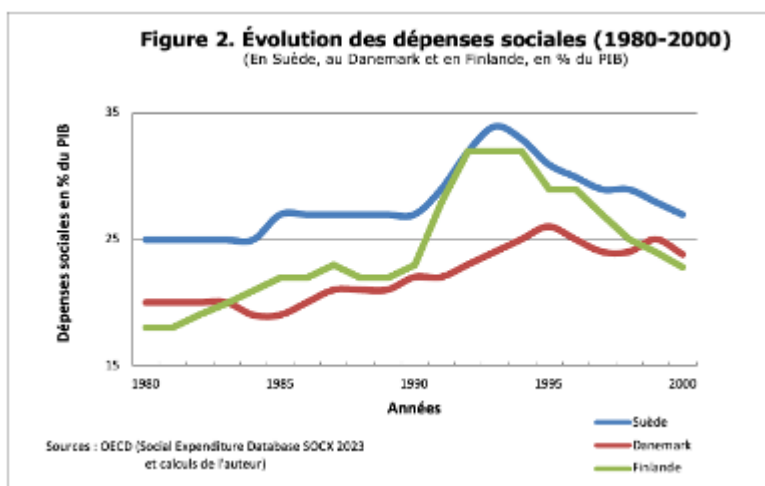
Une troisième approche insiste sur la capacité d'adaptation des États-providence. Selon Hemerijck [2013, 2017], les réformes engagées depuis les années 1990 relèvent moins d'un démantèlement que d'un recalibrage orienté vers l'investissement social. Les politiques publiques se réorientent vers l'activation du marché du travail, la formation et le soutien à l'emploi. Dans les pays nordiques, les réformes combinent discipline budgétaire et redéploiement fonctionnel des politiques sociales [Lehto, Vrangbæk et Winblad, 2025 ; Sjögren et Iversen, 2018]. L'État-providence ne disparaît pas : il se transforme dans ses instruments et ses objectifs. Ces travaux demeurent toutefois principalement descriptifs. Ils identifient les résultats des transformations observées, mais analysent moins systématiquement les mécanismes institutionnels qui les produisent. Or, comprendre ces mécanismes est essentiel pour expliquer comment des contraintes budgétaires fortes peuvent être absorbées sans rupture institutionnelle.

## **4. Contraintes budgétaires et trajectoires nordiques**

L'évolution de la dette publique et des dépenses sociales en Suède, au Danemark et en Finlande entre 1980 et 2000 met en évidence deux faits stylisés. Premièrement, les trois pays connaissent une dégradation significative de leurs finances publiques, selon des temporalités distinctes (figure 1).



Le Danemark amorce un ajustement dès le début des années 1980, tandis que la Suède et la Finlande connaissent une détérioration rapide au début des années 1990. La dette publique suédoise passe ainsi d'environ 40 % du PIB en 1990 à plus de 80 % à la fin de la décennie, tandis que celle de la Finlande augmente d'environ 10 % à plus de 60 % du PIB entre 1990 et 1996. Deuxièmement, malgré ces tensions budgétaires, les dépenses sociales restent durablement élevées (figure 2). Elles augmentent même temporairement au début des années 1990, notamment en Finlande, sous l'effet des stabilisateurs automatiques, avant de se stabiliser progressivement.



Ces données mettent en évidence une tension empirique importante : la hausse rapide de l'endettement ne s'accompagne pas d'une contraction proportionnelle des dépenses sociales. Trois trajectoires apparaissent alors : une crise aiguë suivie d'un redressement rapide en Suède, un ajustement progressif au Danemark et un choc systémique en Finlande [Paquin, 2009 ; Lehto, Vrangbæk et Winblad, 2015]. Ces observations suggèrent que les contraintes budgétaires n'entraînent pas mécaniquement un recul de l'État-providence. Elles invitent plutôt à analyser les mécanismes institutionnels qui permettent d'absorber ces tensions.

## 5. Cadre analytique : le changement institutionnel graduel

Pour analyser ces dynamiques, l'article s'inscrit dans la perspective de l'institutionnalisme historique, qui conçoit les politiques publiques comme des arrangements institutionnels durables mais évolutifs [Hall et Taylor, 1996 ; Thelen, 1999]. Les trajectoires de réforme résultent de l'interaction entre contraintes structurelles et héritages institutionnels [Fioretos, 2011 ; Rixen & Viola, 2016]. Dans cette perspective, la dette publique peut être interprétée comme une relation politique institutionnalisée inscrite dans un compromis social. La consolidation budgétaire correspond alors à une recomposition de ce compromis plutôt qu'à un simple ajustement technique. Les crises économiques des années 1980 et 1990 constituent ainsi des conjonctures critiques ouvrant des marges de transformation institutionnelle.

L'analyse mobilise plus spécifiquement le cadre du changement institutionnel graduel développé par Streeck et Thelen [2005], puis systématisé par Mahoney et Thelen [2010]. Ce cadre distingue plusieurs mécanismes de transformation :

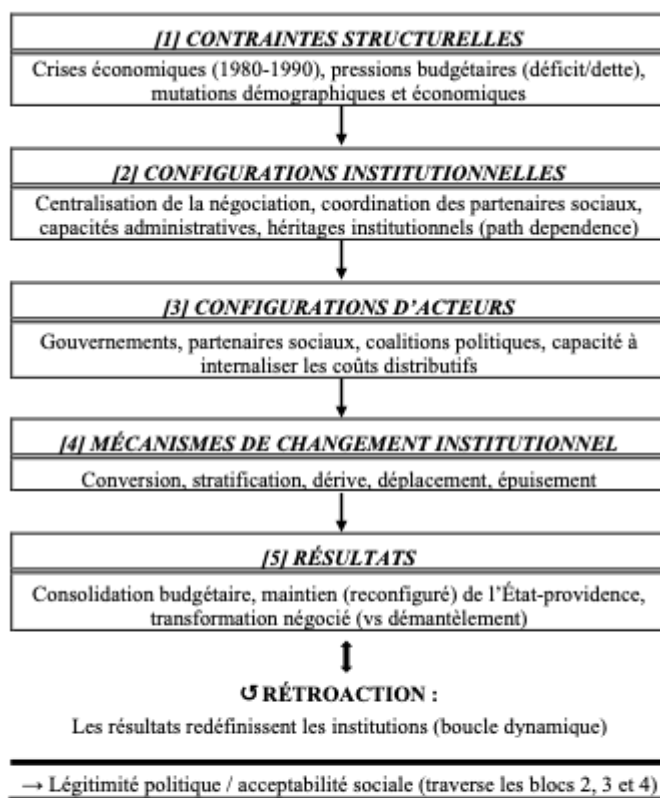
- déplacement (displacement) : remplacement explicite de règles existantes ;
- stratification (layering) : ajout progressif de nouvelles règles ;
- dérive (drift) : modification des effets des règles sans changement formel ;

- la conversion : réorientation stratégique d'institutions existantes ;
- l'épuisement (exhaustion) : déclin progressif d'un dispositif institutionnel.

Mahoney et Thelen [2010] complètent cette perspective en distinguant différents types d'acteurs, notamment insurgés, subversifs, symbiotes et opportunistes, selon leur rapport aux règles institutionnelles.

Appliquée aux États-providence nordiques, cette grille permet d'interpréter la consolidation budgétaire comme une reconfiguration interne des institutions sociales, reposant principalement sur des ajustements paramétriques et des redéploiements d'instruments d'action publique.

Figure 3. Synthèse du cadre d'analyse du changement institutionnel



**Note :** Cette figure synthétise le cadre de médiation institutionnelle des contraintes budgétaires. Elle met en évidence une chaîne causale médiée dans laquelle les contraintes budgétaires ne produisent pas directement des réformes, mais sont médiatisées par les configurations institutionnelles et interprétées par des acteurs politiques et sociaux. Cette médiation conditionne les mécanismes de changement institutionnel mobilisés et, par conséquent, la nature des transformations observées. La variable explicative centrale n'est donc pas la contrainte budgétaire elle-même, mais la manière dont elle est médiatisée par les institutions. Source : Auteur, 2026.

## 6. Hypothèse de recherche

L'argument central de l'article est que les contraintes budgétaires ne produisent pas directement des réformes. Leur traduction en politiques publiques dépend de leur

médiation par les institutions et les configurations d'acteurs.

L'hypothèse principale peut être formulée ainsi :

Dans des contextes caractérisés par des institutions de négociation centralisées et par des coalitions sociales larges, la consolidation budgétaire s'opère principalement à travers des mécanismes de changement institutionnel graduel, notamment la conversion et la stratification, plutôt que par un démantèlement explicite de l'État-providence.

Cette hypothèse implique que la forme du changement dépend moins de l'intensité des contraintes économiques que de leur médiation institutionnelle et politique.

### **3. Méthodologie**

#### **4. Approche comparative**

L'article adopte une stratégie comparative fondée sur la méthode des systèmes les plus similaires (most similar systems design), proposée par Przeworski et Teune [1970]. Cette approche consiste à comparer des cas présentant des caractéristiques institutionnelles proches afin d'identifier plus précisément les facteurs expliquant les variations observées. La similarité structurelle entre les cas permet ainsi de contrôler un ensemble de variables contextuelles et de mieux isoler le rôle des configurations institutionnelles et des dynamiques politiques dans les processus de changement.

#### **2. Choix des cas**

L'analyse porte sur trois pays nordiques : la Suède, le Danemark et la Finlande. Ces cas présentent un haut degré de proximité institutionnelle. Ils appartiennent au régime social-démocrate identifié par Esping-Andersen [1990], caractérisé par des systèmes de protection sociale universalistes, une forte syndicalisation, des institutions de négociation collective centralisées et des capacités administratives élevées. Malgré ces similitudes, ces pays ont connu des crises économiques de nature et d'intensité différentes entre les années 1980 et 1990. Le Danemark engage un ajustement progressif dès le début des années 1980. La Suède fait face à une crise bancaire majeure au début des années 1990. La Finlande subit quant à elle une crise systémique particulièrement sévère, liée à l'effondrement de ses marchés d'exportation et à une crise financière profonde [Paquin et al., 2013]. Cette combinaison de similarité institutionnelle et de variation des chocs macroéconomiques constitue un cadre pertinent pour analyser les modalités différenciées de la consolidation budgétaire et les transformations des États-providence.

#### **3. Sources de données**

L'analyse repose sur un corpus empirique combinant données quantitatives et sources qualitatives. Les données quantitatives proviennent principalement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), notamment la base Economic Outlook pour les indicateurs de la dette publique et la base SOCX pour les dépenses sociales. Ces données permettent de caractériser l'évolution des contraintes budgétaires et de situer les trajectoires nationales dans une perspective comparative. Ces informations sont complétées par des sources qualitatives, incluant des rapports des ministères des finances nationaux, des documents parlementaires et des publications d'organisations internationales. La littérature académique est également mobilisée afin de documenter les réformes et les configurations politiques propres à chaque pays. Deux indicateurs principaux sont utilisés : la dette publique et les dépenses sociales en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). La période d'analyse couvre les années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, correspondant à une séquence critique marquée par des crises macroéconomiques et des réformes structurelles majeures.

#### **4. Stratégie d'analyse**

L'article mobilise une approche qualitative fondée sur l'analyse de processus (process tracing), visant à identifier les mécanismes causaux reliant contraintes budgétaires et transformations institutionnelles. Pour chaque cas, l'analyse se déploie en trois étapes. Premièrement, elle identifie la nature de la crise économiques et les contraintes budgétaires auxquelles les gouvernements sont confrontés. Deuxièmement, elle examine les principales réformes mises en œuvre, notamment dans les domaines des retraites, de l'assurance-chômage, des politiques d'activation et des règles budgétaires. Troisièmement, elle qualifie les mécanismes de changement institutionnel à partir du cadre analytique mobilisé, en distinguant notamment les processus de conversion, de stratification ou de dérive.

Cette démarche permet de reconstituer les séquences décisionnelles et les compromis politiques qui structurent les réformes. L'objectif n'est pas de produire une généralisation statistique, mais l'identification de mécanismes explicatifs plausibles dans des contextes institutionnels spécifiques. L'analyse adopte ainsi une posture interprétative à visée explicative, centrée sur l'articulation entre contraintes macroéconomiques, configurations institutionnelles et dynamiques politiques.

#### **4. Résultats empiriques : analyses par cas**

##### **5. Suède : une consolidation budgétaire par conversion institutionnelle**

##### **6. Nature de la contrainte budgétaire**

La trajectoire suédoise s'inscrit dans une conjoncture critique marquée par l'effondrement simultané des équilibres macroéconomiques et financiers au début des

années 1990 [Lachman et al., 1995 ; Bergh, 2022]. À la suite de la déréglementation financière, une expansion rapide du crédit est suivie d'une crise bancaire systémique qui provoque une récession profonde [Ahnland, 2015 ; Andersson et Jonung, 2018]. Les indicateurs macroéconomiques témoignent de l'ampleur du choc. Entre 1990 et 1993, le chômage passe d'environ 2 % à plus de 11 %, tandis que le PIB par habitant recule sensiblement. Les finances publiques se détériorent rapidement : le déficit dépasse 10 % du PIB et les dépenses publiques passent de 59 % à 66 % du PIB entre 1990 et 1994 [OECD, 1995 ; OECD, 1997]. L'abandon du régime de change fixe en 1992 accentue la perte de crédibilité macroéconomique [IMF, 1994 ; Persson, 1996]. Cette séquence correspond à une crise bancaire systémique associée à une crise budgétaire aiguë, générant une forte contrainte d'ajustement.

## **2. Configurations institutionnelles et capacité de coordination**

La réponse suédoise réside des institutions de coordination particulièrement robustes. La centralisation de la négociation collective favorise l'internalisation des coûts de l'ajustement entre partenaires sociaux [Bengtsson, 2014]. Par ailleurs, des capacités administratives élevées facilitent la conception et la mise en œuvre rapide de réformes complexes, notamment dans le domaine budgétaire [Ministry of Finance Sweden, 1998 ; OECD, 2009]. Enfin, le système politique encourage la recherche de compromis transpartisans, facilitant l'adoption de réformes structurelles [Lindvall et al., 2020]. Ces caractéristiques institutionnelles traduisent une configuration forte de coordination, qui structure la réponse à la contrainte budgétaire.

## **3. Coalitions de réforme**

La période est marquée par la formation de larges coalitions en faveur de la stabilisation macroéconomique [Lindvall et al., 2020]. Malgré des divergences initiales, les principaux partis convergent vers un objectif commun de consolidation budgétaire. Les partenaires sociaux participent également à la redéfinition des compromis dans les domaines du marché du travail et des retraites [Andersen, 2020]. L'ajustement privilégie une adaptation progressive des politiques sociales plutôt qu'une réduction brutale des dépenses [OECD, 1998b, 2001]. Les réformes sont acceptées en échange du maintien des principes universalistes de l'État-providence [Kvist et Greve, 2011 ; Emmenegger et al., 2015]. Cette dynamique illustre la capacité des acteurs à internaliser les coûts de l'ajustement dans un cadre coopératif.

## **4. Mécanismes de changement institutionnel**

L'analyse met en évidence une combinaison de conversion et de stratification, plutôt qu'une rupture institutionnelle. La conversion constitue le mécanisme dominant, défini comme la réorientation stratégique d'institutions existantes vers de nouveaux objectifs [Streeck et Thelen, 2005 ; Mahoney et Thelen, 2010]. La réforme des retraites illustre ce processus : l'introduction d'un système notionnel à cotisations définies transforme

les paramètres du système tout en conservant son caractère public [OECD, 2001]. De même, les politiques du marché du travail évoluent vers des dispositifs d'activation [IMF, 1998]. La stratification apparaît à travers l'introduction progressive de règles budgétaires destinées à renforcer la discipline fiscale. L'adoption de plafonds de dépenses pluriannuels et d'objectifs d'excédents budgétaires vient compléter les institutions existantes [OECD, 1997b]. Ces règles n'impliquent pas une réduction du périmètre de l'État-providence, mais encadrent son évolution dans une perspective de soutenabilité [Swedish Fiscal Policy Council, 2014]. La trajectoire suédoise se caractérise ainsi par une conversion des politiques publiques encadrée par une stratification des règles budgétaires.

## **5. Résultats empiriques**

À partir de la fin des années 1990, la Suède rétablit durablement l'équilibre de ses finances [IMF, 1998 ; OECD, 2001]. Les déficits disparaissent et la dette publique se stabilise puis diminue (figure 1). Parallèlement l'État-providence est maintenu, bien que transformé. Les dépenses sociales demeurent élevées en comparaison internationale, mais leur structure évolue vers une plus grande soutenabilité (figure 2). Le cas suédois confirme qu'une contrainte budgétaire aiguë n'implique pas nécessairement un démantèlement de l'État-providence. Dans un contexte de forte coordination institutionnelle, elle peut au contraire conduire à une transformation négociée reposant sur des mécanismes de changement institutionnel graduel. Plus largement, ce cas montre que la réussite de la consolidation budgétaire repose sur la combinaison de deux dimensions complémentaires : la reconfiguration interne des politiques publiques et l'institutionnalisation de règles de discipline budgétaire. Les institutions jouent ainsi un rôle déterminant dans l'organisation de la coopération entre acteur et dans la soutenabilité politique de l'ajustement.

### **2. Danemark : un ajustement précoce par stratification et conversion**

#### **3. Nature de la contrainte budgétaire**

La trajectoire danoise se caractérise par un ajustement plus précoce et moins brutal que celui observé en Suède. La contrainte budgétaire dès le début des années 1980 dans un contexte marquée par une inflation élevée, une perte de compétitivité liée aux mécanismes d'indexation salariale, une montée du chômage et des déséquilibres extérieurs persistants [Valkonen, 2014 ; OECD, 2019]. Les indicateurs macroéconomiques confirment la nature structurelle de cette contrainte. Les déficits publics atteignent des niveaux élevés au milieu des années 1980 et la dette publique dépasse 60 % du PIB à la fin de la décennie pour avoisiner 80 % au milieu des années 1990 (figure 1). Le chômage atteint près de 13 %, traduisant une dégradation significative du marché du travail. La déréglementation financière contribue également à accentuer la vulnérabilité macroéconomiques [OECD, 1990 ; IMF, 1995]. Contrairement au cas suédois, la contrainte ne prend pas la forme d'une crise systémique soudaine, mais d'un déséquilibre macroéconomique prolongé, combinant

déficits publics, inflation et perte de compétitivité [OECD, 1997a, 2000c ; Ministry of Finance Denmark, 1999]. Elle correspond ainsi à une contrainte diffuse et anticipée, exercée de manière progressive sur les finances publiques.

## **2. Configuration institutionnelle et capacité de coordination**

Le Danemark dispose d'institutions de coordination solides, bien que moins centralisés que celles observées en Suède. La négociation collective est fortement institutionnalisée et repose sur une coopération étroite entre partenaires sociaux, facilitant l'ajustement des salaires aux contraintes macroéconomiques. Par ailleurs, la tradition de gouvernements minoritaires encourage la formation de compromis transpartisans, favorisant la stabilité des réformes [Christiansen, 2021]. Enfin, des capacités administratives élevées assurent une mise en œuvre efficace et crédible des politiques publiques [Danish Economic Councils, 2001]. Cette configuration institutionnelle correspond à un régime de coordination flexible mais structurée, capable de transformer progressivement les contraintes économiques en réformes politiquement soutenables.

## **3. Coalitions de réformes**

La trajectoire danoise repose sur une forte capacité de coordination entre acteurs politiques et sociaux. Les gouvernements successifs convergent vers un objectif de stabilisation macroéconomique, tandis que les partenaires sociaux participent activement à la définition des réformes [Lehto, Vrangbæk et Winblad, 2015 ; Christiansen, 2021]. Cette dynamique favorise l'émergence d'un compromis durable fondé sur un échange implicite : l'acceptation de la discipline budgétaire et des réformes structurelles en contrepartie du maintien d'un niveau élevé de protection sociale. Ce compromis constitue le socle du modèle de flexisécurité, combinant flexibilité du marché du travail et sécurité des revenus [Madsen, 2013 ; Andersen, 2020].

## **4. Mécanismes de changement institutionnel**

L'analyse des réformes danoises met en évidence une articulation entre stratification et conversion, avec un rôle particulièrement important de la stratification. Ici, la stratification correspond à l'introduction progressive de nouvelles règles budgétaires et d'instruments de pilotage macroéconomique venant compléter les institutions existantes. Ce processus se traduit par l'accumulation de mesures de discipline budgétaire : contrôle des dépenses publiques, réformes fiscales et modernisation de la gestion publique [OECD, 1997a ; Eurofound, 1998]. La contrainte budgétaire est ainsi progressivement intégrée aux règles du jeu institutionnel [Danish Economic Councils, 2000]. Parallèlement, un mécanisme de conversion transforme la finalité de certaines politiques sociales, notamment sur le marché du travail. Les politiques d'activation redéfinissent les objectifs de la protection sociale en combinant compensation des

risques et incitation au retour à l'emploi [OECD, 2000a]. Le modèle de flexicurité repose sur trois piliers : flexibilité du travail du marché, sécurité des revenus et politiques d'activation [Andersen, 2020]. Les réformes des retraites et des dispositifs de préretraite illustrent également cette adaptation des institutions sans remise en cause de leurs principes fondamentaux [OCDE, 2010]. Cette transformation illustre une reconfiguration interne des institutions, orientée vers la soutenabilité et l'efficacité. Contrairement au cas suédois, la trajectoire danoise se caractérise par une interaction relativement équilibrée entre stratification et conversion : la discipline budgétaire s'institutionnalise principalement par stratification, tandis que la transformation des politiques sociales repose davantage sur la conversion.

## **5. Résultats empiriques**

À partir de la fin des années 1980 et du début des années 1990, le Danemark parvient à stabiliser durablement ses finances publiques [IMF, 2002 ; OECD, 2000a, 2010]. Les déficits sont progressivement réduits et la trajectoire de la dette est maîtrisée (figure 1), conduisant à l'apparition d'excédents budgétaires structurels. Parallèlement, l'État-providence est maintenu. Les dépenses sociales restent élevées en comparaison internationale, mais leur structure évolue (figure 2). Le modèle de flexisécurité devient un élément central du système danois, combinant forte mobilité du marché du travail et protection sociale étendue [Ministry of Finance Denmark, 1999 ; OECD, 2000c].

Le cas danois confirme, tout en la nuanciant, l'hypothèse centrale de cette recherche. Dans un contexte de contrainte budgétaire diffuse et anticipée, la consolidation s'opère principalement par adaptation progressive des institutions. L'absence de crise systémique favorise une trajectoire incrémentale dans laquelle la discipline budgétaire est progressivement intégrée aux institutions existante. La trajectoire danoise illustre ainsi une modalité spécifique de changement institutionnel : une institutionnalisation graduelle de la contrainte budgétaire, dans laquelle celle-ci est anticipée, internalisée et traduite en règles durables. L'ajustement résulte moins d'une réaction à une crise aiguë que d'un processus d'adaptation progressive structuré par des institutions de coordination efficaces.

### **3. Finlande : une consolidation sous contrainte systémique (1990-1998)**

#### **4. Une crise systémique d'ampleur exceptionnelle**

Au début des années 1990, la Finlande est confrontée à une crise économique et financière d'une intensité nettement supérieure à celles observées en Suède et au Danemark. Cette crise combine plusieurs chocs simultanés : effondrement du commerce avec l'Union soviétique, qui absorbait près de 20 % des exportations finlandaises, une libéralisation financière rapide et insuffisamment régulée, ainsi qu'une crise bancaire systémique [Jonung, Kiander et Vartia, 2009 ; Honkapohja, 2014]. Les indicateurs macroéconomiques traduisent l'ampleur du choc. Entre 1990 et 1995, le PIB chute d'environ 12 %, tandis que le taux de chômage passe de 3 % à plus

de 16 %. Parallèlement, la dette publique augmente rapidement pour dépasser 60 % du PIB au milieu des années 1990 [OECD, 1998a ; Kangas, 2019 ; Verho, 2020]. L'effondrement des prix des actifs et la dynamique de déflation de la dette amplifient la crise financière et aggravent les déséquilibres budgétaires. Cette séquence dépasse un simple ajustement macroéconomique. Elle correspond à une crise systémique affectant simultanément les sphères financières, économiques et budgétaires, imposant une reconfiguration rapide des politiques publiques.

## **2. Une contrainte externe structurante**

Le cas finlandais se distingue par le rôle central d'une contrainte externe brutale. La disparition d'un partenaire commercial stratégique, la pression des marchés financiers et l'instabilité du régime de change réduisent fortement la marge de manœuvre des autorités publiques. La dévaluation du markka en 1991, suivie de l'abandon du régime de change fixe, illustre cette perte d'autonomie macroéconomique [OECD, 1991 ; Honkapohja, 2014]. Dans ce contexte, la consolidation budgétaire ne résulte pas d'un choix discrétionnaire mais d'une nécessité imposée par la crise. L'État agit sous contrainte de crédibilité financière et de stabilisation macroéconomique.

## **3. Institutions et capacité de coordination**

Malgré la sévérité de la crise, la Finlande dispose d'institutions capables de coordonner la réponse publique. Le système politique, structuré autour de coalitions multipartites, favorise la recherche de compromis et la stabilisation des décisions [Raunio, 2021]. Le ministère des Finances joue un rôle central dans la définition des stratégies économiques et budgétaires, notamment en orientant les politiques publiques vers la discipline fiscale et la compétitivité [OECD, 2000b ; Kantola & Kananen, 2013]. Parallèlement, la banque centrale intervient activement pour stabiliser le système financier par la recapitalisation, la restructuration et le renforcement de la supervision bancaire [Honkapohja, 2014]. Ces institutions permettent de transformer une contrainte externe subie en un processus de réforme coordonné.

## **4. Stratégie de consolidation**

La consolidation finlandaise repose sur un ajustement rapide et multidimensionnel articulé autour de trois leviers principaux [Ministry of Finance Finland, 1992]. Premièrement, un ajustement budgétaire important est engagé, fondé sur une réduction des dépenses publiques. Les réformes incluent des coupes ciblées dans certains programmes sociaux, une rationalisation administrative et un renforcement du contrôle des dépenses publiques, notamment dans les secteurs sociaux et de santé [OECD, 2010 ; IMF, 2012]. Deuxièmement, les autorités mettent en œuvre des réformes fiscales visant à élargir l'assiette de l'impôt et à augmenter les recettes publiques. Troisièmement, la stabilisation du système financier constitue un pilier

central de la stratégie. L'État intervient massivement pour recapitaliser les banques et restaurer la confiance dans le système financier [Sjögren & Iversen, 2018]. Cette dimension distingue nettement la Finlande des autres cas : la consolidation budgétaire y est étroitement liée à la résolution de la crise bancaire.

## **5. Mécanismes de changement institutionnel**

Deux mécanismes principaux de changement institutionnel peuvent être observés : la conversion et la stratification. La conversion concerne principalement les politiques sociales et les politiques de l'emploi. Les institutions existantes sont maintenues mais réorientées vers des objectifs d'activation et d'incitation à l'emploi [Verho, 2014 ; OECD, 2010]. Cette évolution se traduit par un durcissement des conditions d'accès aux prestations, une désindexation partielle des transferts sociaux et des réformes des retraites. Parallèlement, un processus de stratification renforce progressivement les instruments de discipline budgétaire. De nouvelles règles de contrôle des dépenses, des mécanismes de transparence et des dispositifs de pilotage budgétaire viennent compléter les institutions existantes [OECD, 2010]. La spécificité finlandaise réside dans l'interaction de ces mécanismes dans un contexte de crise aiguë. Contrairement aux cas suédois et danois, les transformations institutionnelles résultent ici d'un ajustement accéléré imposé par la crise plutôt que d'un processus graduel.

## **6. Résultats empiriques**

À partir du milieu des années 1990, la Finlande connaît un redressement économique rapide. La croissance reprend, soutenue par les exportations et une transformation structurelle de l'économie vers des secteurs à forte valeur ajoutée [OECD, 2000b ; Gorodnichenko, Mendoza et Tesar, 2012]. Les finances publiques s'améliorent significativement : les déficits sont réduits et la dette publique se stabilise (figure 1). Parallèlement, l'État-providence est maintenu, bien que reconfiguré. Les dépenses sociales demeurent élevées (figure 2), mais évoluent vers des dispositifs plus ciblées et davantage orientés vers l'emploi [Paquin, 2009]. La trajectoire finlandaise combine ainsi consolidation budgétaire, stabilisation financière et transformation structurelle de l'économie.

Le cas finlandais confirme plusieurs hypothèses de cette recherche. Il montre que la consolidation budgétaire repose sur un ajustement crédible combinant réformes des dépenses et des recettes, et que la coordination institutionnelle joue un rôle déterminant dans la gestion des crises. Il nuance toutefois ces conclusions en montrant que la consolidation n'est pas toujours un choix stratégique. Elle peut être imposée par un choc externe majeur et se déployer selon un rythme dicté par la dynamique de crise plutôt que par des préférences politiques. Ainsi, la nature de la crise apparaît comme une variable explicative centrale des trajectoires de consolidation. Le cas finlandais illustre une configuration spécifique dans laquelle la consolidation budgétaire constitue une réponse contrainte à une crise systémique. Son succès repose sur la capacité de l'État à gérer simultanément une crise économique et financière, à

préservé la cohésion sociale et à adapter rapidement ses institutions

## 5. Discussion

### 6. Comparaison des trajectoires

L'analyse comparative de la Suède, du Danemark et de la Finlande révèle une tension entre convergence des instruments de consolidation et divergence des trajectoires nationales. Dans les trois cas, l'ajustement budgétaire repose sur un ensemble de mécanismes similaires : combinaison d'ajustements par les dépenses et les recettes, réorientation des politiques sociales vers l'activation, renforcement des règles de discipline budgétaire et rôle central de l'État dans la coordination des réformes.

Les similitudes institutionnelles ne produisent toutefois pas des trajectoires identiques. Les modalités de la consolidation varient selon la nature de la crise, le degré d'autonomie décisionnelle de l'État et les marges de manœuvre institutionnelles disponibles.

**Tableau 1. Synthèse comparative des trajectoires de consolidation**

<b>Pays</b>	<b>Nature de la crise</b>	<b>Logique dominante</b>	<b>Temporalité</b>
<b>Suède</b>	Crise financière domestique	Ajustement stratégique coordonné	Rapide mais maîtrisée
<b>Danemark</b>	Déséquilibre macroéconomiques progressifs	Ajustement incrémental négocié	Gradualiste
<b>Finlande</b>	Crise systémique avec choc externe	Ajustement contraint	Brutale et accélérée

Source : Auteur [2026]

La comparaison montre que les instruments de politique économique ne suffisent pas à expliquer les trajectoires observées. Ce sont les conditions de leur activation, liées au contexte de crise, qui déterminent leur portée et leurs effets.

### 2. Identification des mécanismes communs

Malgré ces différences, plusieurs régularités empiriques apparaissent. Premièrement, la consolidation repose systématiquement sur un ajustement mixte, combinant maîtrise des dépenses publiques et mobilisation des recettes fiscales. Aucun cas étudié ne correspond à une stratégie unilatérale. Deuxièmement, les transformations institutionnelles prennent principalement la forme de changements graduels. Deux mécanismes dominent :

- conversion, correspond à la réorientation fonctionnelle des politiques existantes, notamment vers l'activation du marché du travail ;
- stratification, qui se traduit par l'introduction progressive de nouvelles règles budgétaires et d'instrument de pilotage.

Troisièmement, l'efficacité des réformes dépend d'une capacité élevée de coordination institutionnelle. Celle-ci repose sur la centralisation des décisions économiques, la cohérence intersectorielle des politiques publiques et l'implication des partenaires sociaux dans les processus de réforme. Enfin, un résultat transversal concerne la dimension politique de la soutenabilité budgétaire. Dans les trois cas, la consolidation repose sur un équilibre entre discipline fiscale et légitimité politique. La stabilité des réformes est conditionnée par trois facteurs : la transparence des mesures adoptées ; la perception d'une répartition équitable des coûts et l'inclusion des acteurs sociaux dans le processus décisionnel.

### **3. Variation des configurations : le rôle du type de crise**

La divergence des trajectoires s'explique principalement par une variable structurante : la nature de la crise initiale. Trois configurations idéales-typiques peuvent être distinguées. Dans le cas de la Suède, la crise reste principalement domestique et les autorités conservent une capacité de pilotage élevée. La consolidation peut alors être anticipée et séquencée. Le changement institutionnel demeure intentionnel et relativement maîtrisé. Au Danemark, l'absence de choc brutal conduit à une dynamique d'ajustement progressif. Les réformes s'inscrivent dans un processus de négociation continue entre l'État et les partenaires sociaux. Le changement institutionnel est graduel et cumulatif. La Finlande présente une configuration différente. La crise combine choc externe, effondrement financier et contrainte de crédibilité internationale. Dans ce contexte, la consolidation devient une nécessité immédiate. Le changement institutionnel est accéléré et largement contraint par la dynamique de crise. Cette typologie met en évidence que la temporalité et l'intensité de la consolidation dépendent directement de la nature du choc initial.

### **4. Contribution théorique : vers une approche conditionnelle de la consolidation budgétaire**

#### **5. Dépassement des approches existantes**

Les résultats permettent de dépasser deux interprétations dominantes de la consolidation budgétaire. La première associe l'ajustement fiscal à un démantèlement de l'État-providence. Les cas étudiés ne confirment pas cette hypothèse. Les institutions sociales sont généralement transformées ou réorientées, plutôt que supprimées. La seconde repose sur une lecture descriptive du recalibrage de l'État social, qui identifie les transformations sans en expliquer les conditions. L'analyse montre que ces transformations sont fortement dépendantes du contexte macroéconomique et institutionnel.

Ces résultats prolongent les travaux de Paul Pierson sur la résilience de l'État-providence, tout en soulignant que cette stabilité repose moins sur l'inertie institutionnelle que sur des processus d'adaptation sous contrainte. Ils s'inscrivent également dans la perspective du changement institutionnel graduel développée par

## **2. Proposition analytique : l'ajustement institutionnel sous contrainte**

L'article propose ainsi de conceptualiser la consolidation budgétaire comme un processus d'ajustement institutionnel sous contrainte. Ce processus dépend de l'interaction de trois dimensions. La première concerne les contraintes macroéconomiques, notamment l'intensité de la crise, son origine (interne ou externe) et le degré d'urgence de l'ajustement. La deuxième renvoie aux capacités institutionnelles de l'État, incluant la centralisation décisionnelle, la capacité administrative et la cohérence des politiques publiques. La troisième dimension concerne les structures politico-sociales, en particulier les formes de coordination entre acteurs politiques et sociaux, la configuration des coalitions gouvernementales et le niveau d'acceptabilité sociale des réformes. C'est la combinaison de ces trois facteurs qui détermine le rythme de la consolidation, les instruments mobilisés et la nature du changement institutionnel.

La principale contribution de l'article réside ainsi dans la formulation d'une théorie conditionnelle de la consolidation budgétaire. Contrairement aux approches universalistes, cette perspective montre qu'il n'existe pas de modèle unique d'ajustement fiscal. Les trajectoires dépendent des configurations institutionnelles et macroéconomiques spécifiques, et les mêmes instruments peuvent produire des effets différents selon le contexte. Cette grille d'analyse peut être mobilisée au-delà des pays nordiques, notamment pour l'étude des réformes budgétaires dans les économies émergentes, les crises de dette souveraine ou les contextes d'ajustement sous contrainte internationale.

## **6. Conclusion**

L'analyse comparative des trajectoires suédoise, danoise et finlandaise montre que la consolidation budgétaire ne constitue ni un processus uniforme ni une simple réponse technique aux déséquilibres fiscaux. Elle relève d'un processus politique et institutionnel dont les formes varient selon la nature des crises et les capacités d'action de l'État. Trois résultats principaux se dégagent. Premièrement, les trajectoires observées reposent sur des configurations hybrides combinant ajustements budgétaires et transformations institutionnelles, plutôt que sur un démantèlement direct de l'État-providence. Deuxièmement, la réussite de ces stratégies de consolidation dépend fortement de la capacité de coordination institutionnelle et du maintien d'une légitimité politique suffisante pour soutenir les réformes. Troisièmement, la nature de crise constitue une variable structurante : elle influence le rythme des réformes, les instruments mobilisés et les modalités du changement institutionnel.

Ces résultats permettent de répondre à la question centrale de l'article. Les

transformations de l'État-providence ne résultent pas directement des politiques de consolidation elles-mêmes, mais des conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre. Ces conditions renvoient principalement à l'intensité des contraintes macroéconomiques, aux capacités institutionnelles de l'État et aux configurations politico-sociales dans lesquelles s'inscrivent les réformes.

Sur le plan théorique, l'article contribue à littérature en proposant d'analyser la consolidation budgétaire comme un processus d'ajustement institutionnel sous contrainte. Cette perspective permet d'articuler les approches du changement institutionnel graduel, notamment celles associées aux travaux de Paul Pierson, Wolfgang Streeck, Kathleen Thelen et James Mahoney, avec l'analyse des crises macroéconomiques. Elle met en évidence le rôle structurant du type de crise dans l'orientation des trajectoires de réforme.

Les résultats présentent également des implications pour l'action publique. Ils suggèrent que les stratégies de consolidation ne peuvent être uniformes et doivent être adaptées aux contextes institutionnels et aux configurations de crise. Dans cette perspective, la capacité de coordination de l'État et l'inclusion des acteurs sociaux apparaissent comme des conditions essentielles de la soutenabilité politique des réformes.

Certaines limites doivent toutefois être soulignées. Le nombre restreint de cas étudiés limite la portée de généralisation des résultats, l'analyse reposant sur une logique comparative analytique plutôt que statistique. Par ailleurs, l'identification des mécanismes de changement institutionnel repose principalement sur une interprétation qualitative des processus politiques et institutionnels. Ces limites ouvrent plusieurs pistes de recherche. Des travaux futurs pourraient tester la robustesse du cadre analytique proposé dans d'autres contextes institutionnels, notamment en dehors des pays nordiques. Il serait également pertinent d'intégrer plus systématiquement des variables politiques, telles que les alternances gouvernementales ou les orientations partisanes, afin d'affiner l'analyse des trajectoires de réforme. Enfin, des recherches complémentaires pourraient examiner les effets de long terme de ces transformations institutionnelles sur les dynamiques d'inégalités sociales et les performances économiques.

## **7. Références bibliographiques**

Ahnland L. (2015), « Private debt in Sweden in 1900-2013 and the risk of financial crisis », *Scandinavian Economic History Review*, vol. 63, n° 3, p. 302-323.

Andersen T. M. (2020), « Economic Policy: From Disequilibrium to Flexicurity », in Andersen T.

- M. (dir.), *The Oxford Handbook of Danish Politics*, Oxford University Press, Oxford, p. 520-539.
- Andersson F. N. G., & Jonung L. (2018), *Lessons for Iceland from the Monetary Policy of Sweden*, Working Paper 2018:16.
- Bengtsson E. (2014) « Labour's share in twentieth-century Sweden : A reinterpretation », *Scandinavian Economic History Review*, vol. 62, n° 3, p. 290-314.
- Bergh A. (2022), « An All Too Successful Reform? : The 1997 Overhaul of the Swedish Budget Process », in De La Porte C., Eydal G., Kauko J., Nohrstedt D., 'T Hart P. & Tranøy B. (dir.), *Successful Public Policy in the Nordic Countries*, Oxford University Press, Oxford, p. 219-238.
- Busemeyer M. R., De La Porte C., Garritzmann J. L. & Pavolini E. (2018) « The future of the social investment state: Politics, policies, and outcomes », *Journal of European Public Policy*, vol 25, n° 6, p. 801-809.
- Cavaliere A., Russo F. & Verzichelli L. (2018), « Misery loves company: Strategies for retrenchment in the era of constrained public finance », *Italian Political Science Review*, vol. 48, n° 3, p. 327-343.
- Christiansen F. J. (2021), « Denmark: How to Form and Govern Minority Coalitions », in Christiansen F. J. (dir.), *Coalition Governance in Western Europe*, Oxford University Press, Oxford, p. 124-164.
- Danish Economic Councils (2000), *Danish Economy: Spring 2000*, Copenhagen.
- Danish Economic Councils (2001), *Danish Economy: Spring 2001*, Copenhagen.
- Emmenegger P., Kvist J., Marx P. & Petersen K. (2015), « Three Worlds of Welfare Capitalism: The making of a classic », *Journal of European Social Policy*, vol. 25, n° 1, p. 3-13.
- Esping-Andersen G. (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton University Press, Princeton.
- Eurofound (1998), « 1998 Annual Review for Denmark », article Dublin, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions.
- Fioretos O. (2011), « Historical Institutionalism in International Relations », *International Organization*, vol. 65, n° 2, p. 367-399.
- Gorodnichenko Y., Mendoza E. G. & Tesar L. L. (2012), « The Finnish Great Depression : From Russia with Love », *American Economic Review*, vol. 102, n° 4, p. 1619-1643.
- Greve B., Blomquist P., Hvinden B. & Van Gerven, M. (2021), « Nordic welfare states-Still standing or changed by the COVID-19 crisis? », *Social Policy & Administration*, vol. 55, n° 2, p. 295-311.
- Hacker J. S. (2005), « Policy Drift : The Hidden Politics of US Welfare State Retrenchment », in Streeck W. & Thelen K. (dir.), *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced*

*Political Economic*, Oxford University Press, Oxford, p. 40-82.

Hall P. A. & Taylor R. C. R. (1996), « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, vol. 44, n° 5, p. 936-957.

Hardy C. (1986), « Strategies for Retrenchment : Reconciling Individual and Organizational Needs », *Canadian Journal of Administrative Sciences / Revue Canadienne des sciences de l'administration*, vol. 3, n° 2, p. 275-289.

Hemerijck A. (2013), *Changing welfare states*, Oxford University Press, Oxford.

Hemerijck A. (dir.) (2017), *The Uses of Social Investment*, Oxford University Press, Oxford.

Honkapohja S. (2014), « Financial crises : Lessons from the Nordic experience », *Journal of Financial Stability*, vol. 13, p. 193-201.

International Monetary Fund (1994), *IMF Staff papers*, vol. 41, n° 3, International Monetary Fund, Washington.

International Monetary Fund (1995), *Denmark: Supplementary Charts and Tables, IMF Staff Country Reports*, n°95-42, International Monetary Fund, Washington.

International Monetary Fund (1998), *Sweden : Selected Issues, IMF Staff Country Reports*, n°98-124, International Monetary Fund, Washington.

International Monetary Fund (2002), *Denmark : Selected Issues-The Danish Fiscal Framework: Looking Back and Ahead*, International Monetary Fund, Washington.

International Monetary Fund (2012), *Finland : Selected Issues and Analytical Notes, IMF Staff Country Reports*, n° 12-254, International Monetary Fund, Washington.

Jessop B. (2002), « Liberalism, Neoliberalism, and Urban Governance : A State-Theoretical Perspective ». *Antipode*, Vol. 34, n° 3, p. 452-472.

Jonung L., Kiander J. & Vartia P. (2009), *The great financial crisis in Finland and Sweden: The Nordic experience of financial liberalization*. Edward Elgar, Cheltenham.

Kangas O. (2019), « Finland : From the Deep Crisis of the 1990s to the Great Recession », in Kangas O. (dir.), *Welfare and the Great Recession*, Oxford University Press, Oxford, p. 154-174.

Kantola A. & Kananen J. (2013), « Seize the Moment : Financial Crisis and the Making of the Finnish Competition State ». *New Political Economy*.

Kvist J. & Greve B. (2011), « Has the Nordic Welfare Model Been Transformed? », *Social Policy & Administration*, vol. 45, n° 2, p. 146-160.

Lachman D., Ramaswamy R., Green J., Hagemann R. & Bennett A. (1995), *Challenges to the Swedish Welfare State*, International Monetary Fund, Washington.

Lehto J., Vrangbæk K. & Winblad U. (2015), « The reactions to macro-economic crises in

Nordic health system policies : Denmark, Finland and Sweden, 1980-2013 ». *Health Economics, Policy, and Law*, vol. 10, n° 1, p. 61-81.

Liedgren P., Kullberg C. & Callegari J. (2022), « Mercy, Mercy Me-Counterstories in applications for debt reconstruction », *Nordic Social Work Research*, vol. 13, n° 3, p. 472-485.

Lindvall J., Bäck H., Dahlström C., Naurin E. & Teorell J. (2020), « Sweden's Parliamentary Democracy at 100 », *Parliamentary Affairs*, vol. 73, n° 3, p. 477-502.

Madsen P. K. (2013), « Shelter from the storm? Danish flexicurity and the crisis », *IZA Journal of European Labor Studies*, vol. 2, n° 1.

Mahoney J. & Thelen K. (dir.) (2010), *Explaining institutional change: Ambiguity, agency, and power*, Cambridge University Press, Cambridge.

Ministry of Finance Denmark (1999), *Updated Danish Convergence Programme*, Copenhagen.

Ministry of Finance Finland (1992), *State Budget Decree 11.12.1992/1243*, Helsinki.

Ministry of Finance Sweden (1998), « The Swedish Tax Reform », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 2, n°2.

OECD (2010). *Études Economiques de l'OECD : Danemark 2009*, OECD, Paris.

OECD (1990), *OECD Economic Surveys: Denmark 1990*, OECD, Paris.

OECD (1991), *OECD Economic Surveys: Finland 1991*, OECD, Paris.

OECD (1995), *OECD Economic Surveys: Sweden 1995*, OECD, Paris.

OECD (1997a), *OECD Economic Surveys: Denmark 1997*, OECD, Paris.

OECD (1997b), *OECD Economic Surveys: Sweden 1997*, OECD, Paris.

OECD (1998a), *OECD Economic Surveys: Finland 1998*, OECD, Paris.

OECD (1998b), *OECD Economic Surveys: Sweden 1998*, OECD, Paris.

OECD (2000a), *OECD Economic Surveys: Denmark 2000*, OECD, Paris.

OECD (2000b), *OECD Economic Surveys: Finland 2000*, OECD, Paris.

OECD (2000c), *OECD Reviews of Regulatory Reform: Regulatory Reform in Denmark*, OECD, Paris.

OECD (2001), *OECD Economic Surveys: Sweden 2001*, OECD, Paris.

OECD (2009), *OECD Factbook 2009: Economic, Environmental and Social Statistics*, OECD, Paris.

- OECD (2010), *Études économiques de l'OCDE : Finlande 2010*, OECD, Paris.
- OECD (2019), *OECD Economic Surveys: Denmark 2019*, OECD, Paris.
- Paquin S. (2009), « Jusqu'ici tout va bien ? Les modèles québécois et scandinaves face à la concurrence mondiale », dans Côté L., Lévesque B. et Morneau G. (dir.), *État stratège et participation citoyenne*, Presses de l'Université du Québec, Québec, p. 91-109.
- Paquin S., Brady J.-P., Lévesque P.-L. & Godbout L. (2013), *Indicateurs économiques et sociaux : La performance au Québec et dans les pays scandinaves*.
- Persson G. (1996), « The Swedish experience in reducing budget deficits and debt », *Economic Review*, vol. 81, p. 7-9.
- Pierson P. (1994), *Dismantling the Welfare State? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Pierson P. (1996), « The New Politics of the Welfare State », *World Politics*, vol. 48, n° 2, p. 143-179.
- Pierson P. (2004), *Politics in time: History, institutions and social analysis*, Princeton University Press, Princeton.
- Przeworski A. & Teune H. (1970), *The Logic of Comparative Social Inquiry*, Wiley-Interscience, New York.
- Raunio T. (2021), « Finland : Forming and Managing Ideologically Heterogeneous Oversized Coalitions », in Raunio T. (dir.), *Coalition Governance in Western Europe*, Oxford University Press, Oxford, p. 165-205.
- Raynaud M.-F. et Côté D. (2013), *Le Bon Sens : Politiques et inégalités Sociales de Santé*, Presses De l'Université de Montreal, Montréal.
- Rixen, T. & Viola L. A. (2016), « Historical institutionalism and international relations: Towards explaining change and stability », in Rixen T., Viola L. & Zürn M. (dir.), *Historical institutionalism and international relations*, Oxford University Press, Oxford, p. 3-34.
- Rodrik D. (2012), *The Globalization Paradox: Democracy and the Future of the World Economy*, W. W. Norton, New York.
- Sjögren H. & Iversen M. (2018), « The state as the investor of last resort : A comparative study of banking crises in Denmark and Sweden », *Scandinavian Economic History Review*, vol. 67, n° 2, p. 171-189.
- Streeck W. & Thelen K. (dir.) (2005), *Beyond Continuity: Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford University Press, Oxford.
- Swedish Fiscal Policy Council (2014), *Swedish Fiscal Policy Fiscal Council Report 2014*, Stockholm.
- Thelen K. (1999), « Historical institutionalism in comparative politics », *Annual Review of*

*Political Science*, vol. 2, p. 369-404.

Valkonen T. (dir.) (2014), *The Nordic model: Challenged but capable of reform*, Nordic Council of Ministers, Copenhagen.

Verho J. (2014), « Unemployment duration and the role of compositional variation : Evidence from a period of economic crisis in Finland », *Empirical Economic*, vol. 47, n° 1, p. 35-56.

Verho J. (2020), « Economic Crises and Unemployment Persistence : Analysis of Job Losses During the Finnish Recession of the 1990s », *Economica*, vol. 87, n° 345, p. 190-216.